

**HORREUR AU PALAIS : UNE CONTRIBUTION
DE TAFSIR NDIKKE DIËYE À L'ÉDIFICATION DES ÉTATS
DÉMOCRATIQUES EN AFRIQUE**

Dilone Ograbakou ABAGO

Université de Kara, Togo

dilone.abago@gmail.com

Résumé : L'enjeu de cette étude est de montrer, dans une approche sociocritique, la nécessité de la gouvernance démocratique en lieu et place de la dictature, frein au développement de l'Afrique. *Horreur au palais* est une représentation crue de la dictature et son corolaire de coups d'État. La peinture de ce système politique odieux indique l'importance de la reconstruction des États africains sur des bases démocratiques. L'auteur se sert du genre policier et des portraits ironiques et féroces des acteurs de la dictature pour la démystifier et la démythifier. Il considère la dictature et la monarchisation des Républiques comme des monstruosité à combattre par tous les moyens. D'évidence, la dictature bafoue la dignité humaine et les principes de bonne gouvernance. D'où l'urgence démocratique, gage de développement.

Mots-clés : Démocratie, développement, dictature, monarchisation des Républiques, roman policier

**HORROR AT THE PALACE : A CONTRIBUTION OF TAFSIR NDIKKE
DIEYE TO THE EDIDIFICATION OF DEMOCRATIC STATES IN
AFRICA**

Abstract: The aim of this study is to show, in a socio-critical approach, the necessity of the democratic governance instead of dictatorship, hindrance to the development of the Africa. *Horreur au palais* is a tangible representation of dictatorship and its corollary of putsches. The depicting of this odious political system shows the importance of the reconstruction of the African states on the democratic bases. The author uses detective genre and the ironic as well as the ferocious portrayals of the actors of dictatorship to demystify and to debunk it. He considers dictatorship and the monarchization of Republics as monstrosities to fight by all means. Of evidence, dictatorship ridicules the human dignity and the principles of good governance. Hence, democratic emergency, pledge of development.

Keywords: Democracy, development, dictatorship, monarchization of Republics, detective novel

Introduction

La littérature et la vie entretiennent un lien indissoluble. Elle demeure le miroir de l'homme et du monde. Ainsi, la littérature africaine ne cesse de révéler, de façon artistique et selon les exigences de chaque genre, les maux dont souffre le continent africain. Ceux-ci sont souvent d'ordre politique. C'est de bonne guerre, nous semble-t-il, car comme l'écrit A. Césaire : « Les problèmes majeurs en Afrique sont des problèmes politiques » (Cité par B. Traoré, 1958, p.3). Au nombre des problèmes politiques brûlants de l'Afrique, se trouve en bonne place celui de la dictature et son corolaire de coups d'État. Une ribambelle d'œuvres en ont fait leur sujet de prédilection. On peut citer entre autres, *Le Cercle des tropiques* (1972) d'Alioum Fantouré, *Les crapauds- brousse* (1979) de Tierno Monénembo, *La vie et demie* (1979) et *L'État honteux* (1981) de Sony Labou Tansi, *Le pleurer-rire* (1982) de Henri Lopès, *Trop de Soleil tue l'amour* (1998) et *Branle-bas en noir et blanc* (2000) de Mongo Béti, *En attendant le vote des bêtes sauvages* (1998) d'Ahmadou Kourouma, *Le Temps de Tamango* (1981) de Boubacar Boris Diop, *Ex-père de la nation* (1987) d'Aminata Sow Fall, etc. Patrice Nganang colle l'étiquette de « romans de la dictature » à toutes ces œuvres qui thématisent la dictature. « Si la génération d'auteurs africains d'aujourd'hui est née indépendante, elle a grandi avec les dictatures. Ce moment ironique mais fondateur de sa parole est important, et ne saurait être oublié dans l'analyse des œuvres qu'elle publie », souligne-t-il (2004, p.198). Soixante ans après les indépendances, la conception du pouvoir politique par les Africains reste quasiment inchangée. La violence, l'arbitraire et l'égoïsme caractérisent encore le microcosme politique africain. *Horreur au palais* de Tafsir Ndicke Dièye constitue la preuve de l'immobilisme politique des États africains. « La littérature, remarque G. Sapiro, dépend des institutions sociales (comme les régimes politiques), sans pourtant s'y réduire : elle peut aussi décrire des réalités atypiques, ou en altérer les traits à des fins esthétiques, ou encore exprimer une protestation contre les mœurs ou l'état social » (2014, p.10). Le roman de Dièye se veut, sans conteste, un désaveu du système dictatorial et une exhortation à la pratique rigoureuse de la démocratie dans les États africains, gage de développement. Ainsi, s'il y a un lien indéniable entre démocratie et développement, pourquoi les dirigeants politiques africains refusent-ils la pratique d'un système politique pourtant salutaire pour eux-mêmes et pour leur nation. Si l'écriture est action, peut-elle aider à accoucher ou à renforcer la gouvernance démocratique en Afrique comme l'ont fait les poètes et tragédiens pour la démocratie athénienne ? Cet article, qui se veut une réflexion sur la politique africaine postcoloniale, met en relief les tenants et les aboutissants des régimes dictatoriaux et indique aux Africains la voie à suivre pour asseoir de véritables systèmes démocratiques. La sociocritique, en tant qu'approche critique, nous permettra d'illustrer notre sujet. Elle, selon Jean Dubois, permet d'établir les rapports du discours littéraire avec la société et de dégager de l'œuvre littéraire une structure révélatrice de son insertion dans le

contexte politique qui, du coup, éclaire la nécessité. (Cité par M. Delacroix et F. Hallyn, 1987, p. 288). Trois parties rythment la présente étude : « la représentation d'un continent en proie aux régimes dictatoriaux », « le crime au service de la satire politique » et « *Horreur au palais* : l'exigence démocratique ».

1. La représentation d'un continent en proie aux régimes dictatoriaux

La représentation est « la faculté qu'a un texte d'évoquer une réalité donnée, réelle ou fictive » (Van Gorp, p.412). Elle s'appuie sur des mots ou des images pour matérialiser une réalité absente, extratextuelle. Dans *Horreur au palais*, Dièye fictionnalise la dictature, système politique prégnant en Afrique depuis les indépendances. L'expression « édification des États démocratiques » de notre sujet postule d'emblée l'inexistence ou la paralysie du système démocratique en Afrique. « Contribuer à l'édification des États démocratiques », c'est faire d'abord le diagnostic d'un continent marqué par des régimes antidémocratiques. La dictature, sous la plume de l'auteur, se révèle comme la négation des droits humains et de la bonne gouvernance.

1.1 Le refus de l'État de droit

Le *Petit Robert* définit la dictature comme « un régime politique autoritaire établi par un individu, une assemblée, un parti, un groupe social » (2002, p.743). Le terme « dictature » est associé aux termes d'« autoritarisme », de « totalitarisme », d'« absolutisme » et d'« autocratie ». Tous ces systèmes politiques ont un dénominateur commun : la force et l'arbitraire. *Horreur au palais* est une peinture de la dictature. L'auteur aurait vécu cette réalité politique. Il en a été, sans doute, un souffre-douleur. En témoigne, la précision du cadre spatial du déroulement événementiel à l'incipit de son récit : « La vie s'écoule au rythme de la pluie torrentielle qui s'abat depuis bientôt trois semaines sur la capitale du Galan, pays situé à l'Ouest du continent africain. » (2010, p.9). La référenciation spatiale confère à l'histoire un certain réalisme. Il est bien vrai que le « Galan » est un espace fictif, mais « l'Ouest du continent africain », lui, est réel. En tant que Sénégalais, il est citoyen de cette sous-région dont la réputation dans la pratique dictatoriale n'est pas à démontrer. A ce titre, son roman est un témoignage de la gouvernance dictatoriale en Afrique, avec à la clé la dévolution monarchique du pouvoir. Cette ambition dynastique y fait tache d'huile ces deux dernières décennies. Certains ont réussi le passage en force, d'autres ont échoué à cause de la détermination du peuple, et d'autres encore nourrissent l'ambition. La dictature est l'envers de la démocratie, « le pouvoir du peuple par le peuple ». Le système dictatorial est caractérisé par « l'absence des droits et libertés et la prépondérance de la violence physique et morale » (Guedeyi Yaeneta Hayatou, 2011, pp.10-11). L'un des fondamentaux de la démocratie est l'État de droit. Dans celui-ci :

Les droits de l'homme et les libertés fondamentales sont inhérents à tous les êtres humains, inaliénables et garantis par la loi. La responsabilité première des gouvernements est de les protéger et de les promouvoir. Les observer et les exercer pleinement donnent leur fondement à la liberté, à la justice et à la paix.

Bassiouni (1998, p.9)

Au Galan, l'arbitraire, la terreur et la peur sont le partage quotidien du peuple. Toute dictature repose sur ces archétypes. L'exhibition du sabre dans le palais présidentiel n'est pas anodine. Celui-ci, objet de contemplation par le président, symbolise « pour lui la force du pouvoir » (Dièye, 2010, p. 14). Un pouvoir fort a horreur des libertés individuelles, facteurs de contestations. C'est pourquoi, le président considère ses opposants comme des « ennemis politiques » (Dièye, 2010, p.52) à abattre. Sa grande générosité envers les « organisations dites des Droits de l'homme et universités à travers le monde » (Dièye, 2010, p.10) apparaît comme un moyen de camouflage des abus des droits humains.

La démocratie, dans toutes ses acceptions, exige l'existence et le libre exercice de certains droits fondamentaux individuels et collectifs sans lesquels aucune démocratie, quelle qu'en soit la forme, ne peut exister. Ce sont, en particulier : le droit à la vie, le droit à la liberté, le droit à la propriété, et des garanties suffisantes du droit, l'égalité ; la non-discrimination, la liberté d'expression et de réunion, le droit de saisir les tribunaux et de former des recours.

Bassiouni (1998, p.7)

Ces droits fondamentaux sont inexistantes dans la fiction de Dièye. En effet, l'organisateur en chef du coup d'État exige du président ceci : « Acceptez d'avouer en public, devant la presse nationale et internationale, le crime contre l'illustre président de la cour supérieure de justice que vous aviez commandité » (2010, p.31). C'est l'illustration parfaite de la carence du droit à la vie, à la liberté d'expression et à la justice équitable. Le Galan est l'allégorie de la jungle où le plus fort dévore le faible. Quand un président d'une haute institution judiciaire est exécuté sommairement par ordre du président, le citoyen ou le justiciable est gravement en danger. La déclaration universelle sur la démocratie, adoptée par le Conseil interparlementaire lors de sa 161^e session, tenue au Caire, le 16 septembre 1997, stipule en son article 12 que « l'élément clé de l'exercice de la démocratie est la tenue à intervalles périodiques d'élections libres et régulières permettant l'expression de la volonté populaire. » (Cité par C. Bassiouni, 1998, v). Dans la République galanaise, l'organisation des élections est une farce ; elles ne sont guère libres et transparentes. Le président le clame haut : « Je sais que ce sont mes ennemis politiques qui sont derrière cette tuerie. Ils savent que s'il ne s'agit que d'élections présidentielles, je ne bougerai pas de mon fauteuil parce

que je vais toujours les battre en volant comme faisait mon prédécesseur avec moi. » (2010, p.52). Il ne peut en être autrement puisque la conception du pouvoir par le dictateur, est de le conserver à vie et de le transmettre ensuite à un membre de la famille. La monarchisation du pouvoir est son plan et il l'a déjà figolé avec son « fils héritier » (*Ibidem*, p.11) : « Puis tu continueras avec la même fermeté ma noble mission, pour que mon parti puisse régner dans ce pays pendant au moins un siècle, car tu es encore très jeune » (*Idem*, p.11). Pourtant la constitution galanaise est claire : nul ne peut faire plus de deux mandats. La déchéance du président est consécutive à la violation des lois de la République.

« L'État de droit peut se définir très simplement comme la soumission de l'État au droit. Ce serait, en quelque sorte le gouvernement des lois, non des hommes. », écrit E. Krings (1989, p. 521). Au Galan, le Président détient toutes les manettes du pouvoir. La loi de la force y est de mise. La force est détenue par le président, « Chef suprême des armées » (2010, p.52) qui la délègue à ses militaires corrompus pour faire régner la terreur et la soumission. : « J'ai fait de mes officiers supérieurs des ventripotents à force de les arroser avec l'argent du contribuable galanais. Eux ne bougeront pas le petit doigt pour me destituer. L'armée est mon partenaire. Protection, Prévention, Participation pour la patrie...Voilà sa devise. » (*Idem*, p. 52). L'armée et la justice sont au service exclusif du président. Quand le peuple ne peut pas compter sur les institutions républicaines, tous les moyens¹ de libération sont possibles. Dans un système dictatorial, l'État de non droite rime avec la mauvaise gouvernance.

1.2 La mauvaise gouvernance

La majorité des pays non démocratiques sont évidemment ceux du Tiers-monde. Quand bien même la démocratie n'est pas la condition sine qua non du développement, elle favorise néanmoins le progrès. C'est aussi l'avis de B. Boutros-Ghali (2002, p. 12) : « La démocratie et le développement sont complémentaires et se renforcent mutuellement. Le lien entre eux est d'autant plus fort qu'il prend naissance dans les aspirations des individus et des peuples et les droits qui leur sont reconnus ». Le développement, entendu comme « l'ensemble des progrès économiques, sociaux et culturels auxquels aspirent les peuples » (*Ibidem*, p.11) n'est possible que si la gouvernance est efficace. Pour le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD, 2001, 2002, 2008), la gouvernance exprime la capacité des autorités d'un pays à gérer les ressources disponibles matérielles et humaines dans un souci de stabilité politique, de cohésion sociale et de croissance économique afin d'améliorer les conditions de vie de la population et de réduire la pauvreté de façon durable. On parle de bonne gouvernance quand la gestion devient optimale, c'est-à-dire efficace en termes de croissance économique, équitable, de redistribution des richesses entre catégories sociales et localités.

¹ On peut citer : les coups de force, la révolution, etc.

La bonne gouvernance est indissociable de la gouvernance démocratique. La démocratie rime avec la gestion transparente et rigoureuse des biens de l'État. Les pays dictatoriaux sont les plus gangrenés par le fléau de la mauvaise gouvernance. Aujourd'hui, le vocable usité par les institutions internationales, notamment le PNUD, la Banque Mondiale, le FMI, l'Union Européenne, etc. à l'endroit des pays africains est la bonne gouvernance. A ce terme s'ajoute "la démocratie". Les deux notions sont devenues une sorte de thérapie pour sortir l'Afrique de la dictature et du sous-développement. *Horreur au palais* est l'illustration de la mauvaise gouvernance. Comment gouverne-t-on dans un pays dictatorial ? La gestion des affaires de l'État repose sur le népotisme. Le mérite n'est pas la condition pour accéder aux postes de responsabilité. Ceux-ci sont distribués par les dirigeants aux amis et surtout aux membres de la famille. En effet, la présidence de la République est un bien de la famille. Aucun autre citoyen ne peut prétendre à la haute fonction de président, au risque d'être assassiné. La majorité des proches collaborateurs du président sont des familiers : ses neveux Fati et Modibo, sa femme, ses fils, etc. travaillent dans son cabinet et dans d'autres services de l'État. C'est le cas de son fils Alkali qui est à la fois maire et « ministre d'État avec des responsabilités exorbitantes » (2010, p.29). La bonne gouvernance repose sur la participation de toutes les compétences à la gestion des affaires de l'État. L'une des conditions de la Banque mondiale à l'établissement de la bonne gouvernance est : « la bonne administration qui exige une gestion correcte et équitable des dépenses publiques en prohibant la corruption et en évitant l'inflation » (Elina Devoue, 2014, p. 10). La gouvernance népotiste conduit l'État au recul économique et, par ricochet, au sous-développement. La bonne gouvernance n'est pas possible sans l'obligation de reddition des comptes et sans une justice équitable. La Banque mondiale en fait une condition à l'établissement de la bonne gouvernance.² Ces deux carences dénotent le règne de la gabegie et de l'impunité. C'est la réalité socio-économique du Galan:

Ce gosse n'était pas un citoyen comme les autres, son père lui avait confié ici plus de trois cents milliards de francs qu'il avait dépensés dans des chantiers inachevés : vingt-cinq kilomètres de routes goudronnées, huit cents mètres de tunnel, deux ponts... Aucun corps de contrôle de l'État n'avait osé exercer un contrôle sur la gestion nébuleuse de ces deniers publics.

Dièye (2010, p. 29)

Le peuple ne peut pas bien se porter socialement dans un pays où la gestion est calamiteuse. La mauvaise gouvernance engendre d'emblée une fracture sociale : une minorité de riches et une majorité de pauvres. En effet, le président et ses collaborateurs vivent dans un luxe délirant et le peuple manque

² « La responsabilité et l'imputabilité qui imposent que les dirigeants rendent compte de leurs actions devant la population selon les règles publiques mises en place » (Elina Devoue, 2014,p.10)

du strict nécessaire : « Au Galan, la pénurie d'électricité, d'eau et de vivres était partie prenante du calvaire quotidien des populations » (Dièye, 2010, p.24). Dans cet état de grande paupérisation, les dirigeants ne peuvent pas avoir l'estime du peuple. La mauvaise gouvernance, corolaire de la dictature est source de frustrations multiformes : celle du peuple et de certains dirigeants. Les commanditaires et les exécutants du coup d'État sont des frustrés du régime. En effet, le cerveau du putsch justifie sa barbarie par l'assassinat du président de la cour supérieure de justice. Le commissaire Salif et Célia vengent leur père assassiné par les militaires du président. Le soldat et jardinier de la présidence, Guilé n'a jamais oublié les humiliations subies de la part du régime. Le chef de l'opposition Dimitri, la syndicaliste Catherine et le président de l'Assemblée nationale Bamar soutiennent les putschistes à cause de la mauvaise gestion du pays et des dérives monarchiques du président. Selon Alexe F. Kitio, les coups d'État rythment la vie des pays dictatoriaux, en Afrique :

Les études des auteurs Jonathan Powell et Clayton Thyne recensent 475 coups d'État dans le monde, dont un plus grand nombre en Afrique. Depuis 1950 l'Afrique aura été le théâtre d'un total de 204 putschs, dont 104 échoués, 100 réussis, et 139 complots en vue de coup d'État. Déjà, entre 1960 et 1982 près de 90% des 45 États indépendants d'Afrique noire avait connu l'expérience d'un coup d'État.

Alexe F. Kitio (2019, p.1)

L'un des baromètres de la dictature est aussi l'occurrence des coups d'État. *Horreur au palais* est la peinture des pays africains dirigés par des dictateurs. La violation des droits humains, des libertés fondamentales et la mauvaise gouvernance sont les caractéristiques fondamentales des régimes dictatoriaux. Ces dérives politiques engendrent des frustrations tous azimuts, conduisant à des coups de force. La dictature est donc un système politique condamnable.

2. Le crime au service de la satire politique

La satire, selon Van Gorp (p. 440), est en général « tout texte littéraire qui dénonce un travers et le fustige par le ridicule ». Dièye s'attaque principalement dans son œuvre à la dictature et son corolaire de coups d'État. Cette réalité politique s'associe toujours³ à l'idée de crime, de sang et de mort. La dénonciation de ce fléau politique s'appuie sur des choix scripturaux qui vont d'une typologie générique (roman policier) à la raillerie.

2.1 *Horreur au palais* : un roman policier

Depuis quelques décennies, le roman policier africain sort de sa longue léthargie. Bien d'auteurs africains s'intéressent de plus en plus à ce genre étiqueté

³ Que le coup d'État soit électoral, constitutionnel ou militaire, il engendre d'emblée des contestations, des dégâts humains et matériels.

comme une « littérature de masse, littérature de consommation, ou paralittérature » (A-M. Boyer, 1992, p.3). Après les pionniers comme Modibo Soukalo Kéita (*L'Archer Bassari*, 1984) et Simon Njami (*Cercueil et Cie*, 1985), émergent des auteurs comme Abasse Ndione (*Ramata*), Asse Guèye (*No man no cry*), Mouloud Akkouche (*Avis déchéance*), Achille Ngoye (*Kin la joie, kin la folie*), Moussa Konaté (*L'empreinte du renard*), In Koli Jean Bofane (*La belle de Casa*), etc. Tous ces romans policiers comme les autres genres littéraires dépeignent les tares socio-politiques de l'Afrique. C'est bien le constat que font D. Viart et B. Vercier : « La grande réussite du roman policier depuis les années 1980 tient sans doute dans cette volonté d'interroger et d'interpréter le réel » (2008, p. 368). Qu'est-ce donc que le roman policier ? Il se reconnaît par sa texture et les fonctions de ses principaux personnages. A. Vanoncini, le désigne comme tout texte qui « s'organise le long d'un axe central de l'élucidation sur lequel avance un enquêteur, depuis le mystère initial, rattaché le plus souvent à la victime d'un meurtre, jusqu'à [...] l'identification de l'assassin. » (1997, p.17). Paul Aron et al le définissent aussi comme « une fiction qui met en scène une enquête criminelle portant sur un ou des crimes » (2002, p.687) Le trait dominant du roman policier est l'investigation criminelle. Pourquoi donc inscrire *Horreur au palais* dans le sillage des romans policiers ? P. Aron et al (2002, p.688) donnent les clés de détection du roman policier. Sa structure, souligne-t-il, « repose sur quatre fonctions : la victime, l'enquêteur, le suspect et le coupable ». En effet, dans *Horreur au palais*, à l'entame du récit, le président découvre des taches de sang dans sa résidence. Cette découverte le conduit au cadavre de son fils, victime d'assassinat : « Le cadavre de son fils s'étalait de toute sa longueur dans le cercueil, le visage tuméfié méconnaissable. » (p.15) La victime est la condition sine qua non à l'existence du roman policier. D'ailleurs S.S. Van Dine, dans "Les vingt règles du roman policier", souligne : « Un roman policier sans cadavre, cela n'existe pas. J'ajouterai même que plus ce cadavre est mort, mieux cela vaut. Faire lire trois cents pages sans même offrir un meurtre serait se montrer trop exigeant à l'égard d'un lecteur de roman policier. » (Cité par A. Vanoncini, 1997, p.121). Les raisons de cet assassinat sont politiques : il s'agit de dissuader le président dans son élan de faire de son pays une dynastie. Le commanditaire de cet assassinat ne cache pas ses réelles motivations :

S'il est mort aujourd'hui, c'est de votre faute. Cette réunion avec vos valets de ministres, c'est moi qui l'ai fait convoquer pour qu'ils sachent le monstre que vous êtes. Rien ne pourra arrêter ma fureur si vous refusez d'obtempérer. Ce meurtre n'est que le début de l'horreur au palais. Si vous refusez, ce sera l'apocalypse pour vous [...]

Dièye (2010, p.32)

L'existence du crime postule la présence du criminel. Qui est-il ? L'enquêteur doit alors investiguer pour retrouver le coupable. « Dans tout

roman policier, il faut, par définition, un policier. Or ce policier doit faire son travail et il doit le faire bien. Sa tâche consiste à réunir les indices qui nous mèneront à l'individu qui a fait le mauvais coup dans le premier chapitre.» rappelle A. Vanoncini, (1997, p.121). L'enquête consiste à rechercher l'auteur du crime afin que justice soit faite à la victime et à la société. En effet, les inspecteurs Aïcha et Michaël de la BGC (Brigade Générale du Crime) investissent le palais présidentiel pour scruter le lieu du crime. Les suspects sont en majorité des fonctionnaires de la présidence : le majordome Arfan serait l'auteur de l'empoisonnement de la victime avant son assassinat, Célia, l'intendante militaire du palais aurait tué Arfan pour brouiller les pistes de sa culpabilité, Karine, l'assistante du président, le jardinier Guilé, l'inspecteur Salif, aide de camp de la première dame et enfin le Général Gabar. Loin du palais présidentiel, on a le président de l'Assemblée nationale, le chef de l'opposition et la représentante syndicale. Les résultats de l'enquête de l'assassinat révèlent :

La femme (Catherine) ne sait rien du complot mais avait donné son accord pour aider Bamar, une fois installé comme président, après la démission du président afin de bénéficier d'une période de grâce en neutralisant le front social. Salif a mis le poison dans la tasse d'Alkali, tué Guilé qui jouait un rôle d'intermédiaire entre lui et une personne anonyme qui voulait renverser le pouvoir. Quant à Dimitri, mon équipe l'a trouvé affalé devant la porte de sa maison en pyjama, la gorge transpercée par une balle.

Dièye (2010, p.40)

Telle est l'essence du roman policier : mettre en relief les compétences du détective et la carence du criminel. Surprise ! Alkali apparaît au grand bonheur de ses parents. En réalité, il était sorti de la maison en laissant son sosie, vraie victime. Aïcha est très embarrassée par ce quiproquo et doit retourner à la BGC. Le président pense sorti de l'embarras. C'est dans cette jubilation qu'on entendit une forte explosion au palais. Le commanditaire a mis en exécution son plan de secours. Est-ce que la justice a été faite à la victime ? La réponse est mitigée. Les enquêteurs ont livré leur verdict sur le crime, cependant le commanditaire principal n'a pas été démasqué. Que cache alors ce choix de l'auteur ? Il veut montrer, à coup sûr, que le vrai criminel est le président de la République et la victime, le peuple. Il fallait faire périr le président et sa famille pour libérer le peuple de la tyrannie. C'est la signification profonde de ce récit. Pourquoi Dièye se sert-il du roman policier pour dénoncer la dictature ? Le roman policier a pour fonction d'interroger la société pour comprendre ses dysfonctionnements. Il « exhibe les diverses formes de la violence étatique et les injustices d'une société qui a perdu ses repères », soulignent D. Viart et B. Vercier. Dièye veut rappeler que la dictature, surtout la monarchisation du pouvoir conduit inmanquablement au chaos. Si le président s'était engagé sur la voie démocratique, c'est-à-dire l'alternance, le carnage n'aurait jamais eu lieu.

L'alternance politique, base de toute démocratie, est une conviction de l'auteur. C'est pourquoi, il n'a pas sauvé la famille présidentielle de l'engrenage de la mort. Le lecteur comprend alors que la dictature est un fléau qu'il faut bannir des pratiques politiques car elle n'est profitable ni au dictateur ni au peuple.

2.2 Le dictateur : un personnage fantasque

La désapprobation de la dictature et ses corollaires s'appuie dans ce texte sur le portrait. Minimisant la prosographie⁴, Dièye privilégie dans son texte l'éthopée, « la description qui a pour objet les mœurs, le caractère, les vices, les talents, les défauts, les bonnes ou les mauvaises qualités morales d'un personnage réel ou fictif » (H. Bernard, 2005, p.12). Ce choix esthétique lui permet de mettre en relief les défauts moraux du dictateur. Déjà au début du récit, l'auteur dévoile quelques-uns :

L'omniprésence de la pluie oblige Son Excellence, le président du Galan, qui règne sans partage sur son peuple depuis maintenant dix ans, à limiter ses activités entre son palais et ses incessants voyages à l'étranger. Le peuple ne le voit plus qu'à travers la télévision nationale qui fait tous les jours sa propagande. Il est beaucoup plus craint qu'adulé par les populations. Selon lui le sens d'un pouvoir est dans la peur qu'inspire son chef à ses populations.

Dièye (2010, p.9)

On retient de cette brève description du président les défauts suivants : la boulimie du pouvoir, la prodigalité, l'absentéisme, le culte de la personnalité, la folie des grandeurs et la frayeur. Ces attributs dénotent l'étrangeté du personnage et la laideur de la dictature. Le lecteur peut ainsi, au regard de cette présentation, faire des inférences relatives à son physique. La vocation du portrait est d'ailleurs de : « délimiter plus ou moins précisément les contours du personnage, de lui conférer une individualité propre, de permettre au lecteur de se le représenter ou de l'imaginer, en somme d'incarner un être qui n'est qu'une créature de papier » (H. Bernard, 2005, p.12), Aussi, l'exhibition structurelle du personnage portraituré constitue-t-elle une béquille satirique. Le président, en effet, inonde toute la diégèse alors qu'il n'est pas le héros. Dans tout récit policier, le héros demeure toujours l'enquêteur ou le policier. Le satiriste dans ce roman se sert de la caricature, de l'ironie et de l'humour pour tourner en dérision la dictature et, par conséquent, son acteur principal. La caricature est un mode de fonctionnement de la satire. Elle est « le portrait intentionnellement chargé, voire contrefait d'une personne, qui s'attaque aux travers et aux vices de celle-ci. » (Van Gorp, p. 84). L'auteur considère le dictateur comme un monstre. Cette monstruosité se manifeste aussi bien sur le plan moral que physique : « La

⁴ « Description qui a pour objet la figure, le corps, les traits, les qualités physiques ou seulement l'extérieur, le maintien, le mouvement d'un être animé, réel ou fictif » (H. Bernard, 2005, pp.11-12)

nervosité déforma les traits de son visage. Surpris les ministres gardaient le menton collé à la poitrine de peur de rencontrer son regard. » (2010, p.32). En effet, la fougue du président le rend ridicule et indisposent ses proches collaborateurs. L'ironie aussi contribue à blâmer le dictateur. Pour P. Fontanier, l'ironie consiste « à dire par une raillerie, ou plaisante, ou sérieuse, le contraire de ce qu'on pense, ou de ce qu'on veut faire penser » (1977, pp. 145-146). En effet, le discours à la nation du président est grotesque à cause des contrevérités, décelables par tout Galanais : « [...] Leur putsch manqué a coûté la vie à l'un des vôtres, voilà leur leçon de démocratie [...] » (2010, p.27). Le lecteur sait que le vocable « démocratie » n'est pas utilisé stricto sensu. Un coup d'État n'est jamais le moyen d'accès au pouvoir dans un État démocratique. Le terme est délibérément galvaudé et traduit l'effectivité de la dictature au Galan. C'est l'affliction qui crée cet amalgame lexicologique chez le président, car l'ironie « semblerait appartenir plus particulièrement à la gaieté ; mais la colère et le mépris l'emploient aussi quelquefois, même avec avantage. » (P. Fontanier, 1977, p.146). L'humour en tant que figure de style est au service de la satire. « L'humour participe du comique, de l'esprit, de la distance à l'égard du monde, et participe à la promotion de l'absurde, une vision qui saccage un ordre des choses où ne règne plus l'harmonie. », écrivent P. Aron et al, (2002, p.355). Les bizarreries du dictateur suscitent le rire chez le lecteur. La disparition tragique de l'héritier politique plonge le président dans la paranoïa. Il a peur de tout le monde, y compris ses ministres qu'il rabroue à tout moment :

Vous... foutez-moi le camp d'ici ! Vous ne m'êtes d'aucune utilité dans cette affaire. C'est une guerre personnelle. Et gare à celui d'entre vous qui croira à son accusation ! Gare à celui qui en parlera... même pas en monologuant. Vous m'entendez ? Peut-être même que le cheval de Troie dont il a parlé est l'un d'entre vous avec vos gros yeux de vampire... Sortez d'ici...

Dièye (2010, p.33)

Les invectives et la colère caractérisent son discours. Son état d'âme n'est que l'expression de la peur de perdre le pouvoir. Suite à la fureur du président, les ministres « se précipitèrent dans tous les sens pour ne pas être à la portée de son regard [...] Certains, dans la précipitation, oublièrent d'emporter, qui leur classeur et stylo, qui leurs lunettes. En quelques minutes, la salle s'était vidée... » (Dièye, 2010, p.33). Cette débandade ministérielle traduit bien les dangers encourus par les collaborateurs d'un tyran. Dans un régime dictatorial, les humiliations sont fréquentes. Le lecteur remarque qu'à tous propos et tics du président, ses collaborateurs disent : « Monsieur le président », « Excellence », « Excellence Monsieur le président », etc. (Dièye, 2010, pp. 18-19). Ce psittacisme amuse bien le dictateur : « Le pouvoir est merveilleux... Je lui donne un ordre et il m'en remercie. » (*Ibidem*, p. 14). C'est malheureusement après ce dernier propos qu'il fait la découverte du cadavre ensanglanté de son fils. La mort ou

l'infamie caractérise la vie du dictateur et de ses collaborateurs. Malgré les résultats de l'enquête policière et l'apparition inopinée du fils, source de soulagement pour la famille présidentielle, l'apocalypse a eu lieu. Elle est décimée dans l'explosion de la bombe. Le lecteur se rit du président, qui à l'instant rassurait sa femme en ces termes : « Fais-moi confiance, je suis plus fort que mes... » (*Ibidem*, p.145). Il meurt dans l'explosion sans avoir achevé sa phrase. Cette fin tragique dénote la monstruosité de la dictature et par conséquent sa vacuité. D'où la nécessité de la démocratie.

3. Horreur au palais : l'exigence démocratique

Le roman de Dièye est un roman politique. Étymologiquement, *Politique* dérive de « politikos », lui-même issu de « polis » qui veut dire *cité* . *Politique* signifie dans cette acception : ce qui se rapporte à la cité, c'est-à-dire à un groupe d'hommes vivant sous les mêmes lois et partageant en général un même destin. *Horreur au palais* s'intéresse à l'histoire de l'Afrique dans sa dimension politique. La dictature est la chose politique la mieux partagée sur le continent depuis plus d'un demi-siècle. C'est à juste titre qu'Ahmadou Kourouma affirme : « L'Afrique est de loin, le continent le plus riche en pauvreté et en dictature ». Face à cette dure réalité politique, l'écrivain africain a le devoir sacré de réagir, car l'une des vocations de l'art est l'exhibition du laid :

Ce n'est pas en présentant des images saintes qu'on suscite l'état de grâce et qu'il vaut mieux montrer les défauts, dénoncer les caractères démoniaques afin que le public, au lieu de s'en aller dormir après le spectacle, soit hanté de cauchemars qui le convainquent que ce monde est à transformer et que c'est à lui que la tâche en revient.

N'debeka (1982, p.84)

Horreur au palais est d'un réalisme plat. Ce roman est une mise en accusation de la dictature et une exhortation pressante à la pratique démocratique. Qu'est-ce donc que la démocratie ? Georges Burdeau précise : « La démocratie est indissolublement liée à l'idée de liberté. Sa définition la plus simple et également la plus valable, à savoir : le gouvernement du peuple par le peuple, n'acquiert son plein sens qu'en considération de ce qu'elle exclut : le pouvoir d'une autorité qui ne procéderait point du peuple. » (1956, p.15). Contrairement à la dictature où tous les pouvoirs sont détenus par le président, la démocratie confère au peuple le pouvoir de décider de la gestion des affaires de l'État. L'ensemble de la société participe, à tous les niveaux, au processus de prise de décision et en exerce le contrôle. C'est au nom de cette gouvernance participative que l'auteur milite en faveur de la démocratie. La démystification et à la démythification de la dictature sont prégnantes dans ce récit. Démystifier quelque chose, « c'est montrer que les images qu'on en a dressées, les explications qu'on en a proposées sont mensongères, et qu'on a délibérément voulu induire

l'esprit en erreur », écrit J.P. Makouta-M'Boukou (1980, p. 86). Il s'agit, en effet, pour l'auteur de montrer que la dictature est une tare politique, synonyme de misère, d'oppression et de mort. Dièye démythifie aussi la dictature en la ramenant à sa valeur réelle. Les discours des acteurs de ce système portent toujours l'empreinte de la mystification et de la mythification. En effet, l'adresse du président aux Galanais, après l'assassinat de son fils, s'inscrit dans cette supercherie verbale: « Galanaise, Galanais... J'ai pris l'engagement solennel de défendre la République contre ses ennemis ; pour cette noble mission, je suis prêt à donner ma vie. Ensemble, vous et moi, nous vaincrons [...] » (*Ibidem*, p.27). L'union sacrée qu'il prône est un trompe-l'œil qui cache sa volonté de pérenniser son pouvoir de peur et de terreur. Le peuple est conscient que son leader est « un aventurier qui foule au pied l'éducation des enfants, la santé des populations, l'agriculture du monde rural, l'emploi pour la jeunesse, la sécurité... » (*Ibidem*, p.68). Un peuple abandonné ne peut pas être en phase avec son président ; son appel patriotique est une perte de temps. Alors qu'un véritable système démocratique engendrerait un sursaut patriotique. Un peuple respecté et bien servi par ses dirigeants ne se fait pas prier dans pareille situation. On peut alors comprendre pourquoi Boutros Boutros Gali fait de l'élimination de la pauvreté et de l'exclusion une condition du développement démocratique : « Un obstacle majeur à la démocratie est l'extrême pauvreté. La recherche continuelle de biens de premières nécessité et l'incessant combat contre les maux liés à la pauvreté, à la faim, aux maladies ne permettent guère de participer à la vie politique et sociale. » (2002, p. 389). L'épanouissement d'un peuple passe d'emblée par la satisfaction des besoins élémentaires, conséquence d'une bonne gouvernance. Cette œuvre a le mérite de montrer que les systèmes antidémocratiques, les démocraties (contraction de deux mots contradictoires : démocratie et dictature) nuisent gravement à la stabilité et au développement des États africains. En effet, le Galan est présenté, à l'instar de la plupart des États africains, comme une pseudo démocratie : « J'ai mon décret, les forces de sécurité, l'Hémicycle, la justice et assez d'argent. "Le bâton ou la carotte", c'est ce qui sauve un régime fort de ses ennemis » (2010, p.13). Toutes les institutions démocratiques sont en place : le gouvernement, le parlement et la justice. Cependant, elles ne jouent pas convenablement leur rôle, car elles ne sont pas indépendantes. Dans ces conditions de monopolisation des pouvoirs par le chef de l'exécutif et de corruption généralisée, aucune opposition, organisée soit-elle, ne peut accéder à la magistrature suprême par le truchement des élections, alors que l'un des indices fondamentaux de la démocratie est incontestablement l'alternance. La déclaration universelle sur la démocratie, adoptée par le Conseil interparlementaire lors de sa 161^e session, tenue au Caire, le 16 septembre 1997, le confirme en son article 5 : « L'État de démocratie garantit que les processus d'accession au pouvoir et d'exercice et d'alternance du pouvoir permettent une libre concurrence politique et émanent d'une participation populaire ouverte,

libre et non discriminatoire, exercée en accord avec la règle de droit. » (Cité par C. Bassiouni, 1998, *iv*).

Ce roman donne à penser, mieux à repenser la gouvernance politique des États africains. Cette aspiration est clairement exprimée dans la postface de l'œuvre : « *Horreur au palais* est un coup de gueule lancé par l'auteur aux dirigeants africains qui seraient encore tentés, en ce troisième millénaire, de muter leur République en monarchie ». La haine de l'auteur pour les régimes autocratiques est évidente. Sa fiction est une mise en garde contre toute tentative de monarchisation des Républiques. Le message de Dièye est clair : tous les hommes forts qui verrouillent les institutions démocratiques et écrasent le peuple finissent inmanquablement dans l'« horreur ». L'auteur indique comme ultime remède pour mettre fin aux dérives dictatoriales, le coup d'État, « l'usage de la force dans l'accession au pouvoir politique au sein d'un État, soit par action militaire, soit par une action populaire civile, entraînant le renversement illégal des dirigeants en place » (Alexe F. Kitio, 2019, p.1). Dans la même perspective, Alexe F. Kitio a forgé le concept de *putsch-thérapie* qu'il faut comprendre comme « l'illusion même du putsch comme forme de thérapie et donc de solution au blocage des institutions dans un environnement africain où la démocratie et l'alternance peinent encore à s'imposer comme règles indiscutables du jeu politique. ». L'écriture de Dièye dit « oui au combat toujours recommencé de Sisyphe pour faire vivre ou revivre la démocratie ; pour combler notre immense besoin de consolation » (Paul-Henry Gendebien, 1993, p.15). C'est la mission fondamentale de l'art. Il « ne peut changer le monde, mais il peut contribuer à changer la conscience et les pulsions des hommes et des femmes qui pourraient changer le monde » (H. Marcuse, 1979, p.21-22)

Quand les « pays sont dirigés par des assassins et des voleurs » (2010, p.143), il est impératif de pratiquer une thérapie de choc. Quand la paix sociale défaille, le peuple est aux abois, les mesures radicales s'imposent. Cela va de la survie du peuple. La dictature ne charrie que la corruption, l'oppression, la misère, la terreur et la déshumanisation. D'où l'urgence démocratique car : « L'une des fonctions essentielles de l'État est de garantir à ses citoyens la jouissance des droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux. La démocratie va dès lors de pair avec un gouvernement efficace, intègre, transparent, librement choisi et comptable de sa gestion » (Article 13 de La déclaration universelle sur la démocratie. Cité par C. Bassiouni, *v*). La gouvernance démocratique induit le développement. Tout système politique qui bafoue la dignité humaine est à écarter : tel est le grand enseignement d'*Horreur au palais*.

Conclusion

Il appert de notre étude que l'Afrique depuis les indépendances reste un continent où prospère la dictature. Ce roman est la représentation et la mise en

cause de ce système politique qui va de pair avec l'État de non droit et la mauvaise gouvernance. La violation des droits humains et des libertés fondamentales, la corruption, le népotisme, la gabegie et la terreur y prédominent. Ce système politique ne peut pas permettre le progrès de l'Afrique. L'occurrence des putschs dans les pays africains est symptomatique du refus des principes démocratiques. La dictature procure honneurs et richesses matérielles à ses acteurs sans réellement les épanouir ; c'est une absurdité politique. Dièye la dénonce en s'appuyant tout d'abord sur le récit du crime et ensuite sur les portraits ironiques et féroces de ses acteurs. La coloration tragique du récit est manifestement pour l'auteur l'expression de l'horreur de ce système politique, tremplin à la dévolution monarchique du pouvoir. Son œuvre est une thérapie en vue d'une véritable émergence démocratique en Afrique. Toute dictature, toute pseudo démocratie doit être combattue par tous les moyens, y compris par les coups d'État. La dictature est désastreuse pour l'épanouissement des peuples et le développement des États. La conscientisation du peuple sur les tares de la dictature et les valeurs de la démocratie s'avère impérieuse. Ainsi, chaque Africain pourra œuvrer au changement de paradigme. L'écriture « dièyenne » est alors une tentative de transformation de la vie politique africaine.

Références bibliographiques

- Aron, P. & al. (2002). *Le dictionnaire du littéraire*, Paris, PUF
- Bassiouni, C. (1998). *Vers une déclaration universelle sur les principes fondamentaux de la démocratie : des principes à la réalisation. La démocratie : principes et réalisation*, Genève, Atar, 1-21
- Bernard, H. (2005). *Le portrait. Anthologie*, Paris, GF Flammarion
- Boutros-Ghali B. (2002). *L'interaction démocratie et développement*, Paris, UNESCO
- Boyer, A-M. (1992). *La paralittérature*, Paris, PUF, QSJ
- Burdeau, G. (1956). *La démocratie*, Paris, Le Seuil
- Delacroix, M. & Hallyn, F. (1987). *Méthodes du texte, Introduction aux études littéraires*, Paris, Louvain -La-Neuve
- Devoue, E. (2014). *Bonne gouvernance et insularité. Études caribéennes*. [En ligne], consulté le 10 mai 2021. URL: <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/6784> DOI : <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.6784>
- Dièye, T. N. (2010). *Horreur au palais*, Abidjan, NEI/CEDA
- Fontanier P. (1977). *Les figures du discours*. Paris. Flammarion
- Hayatou G. Y. (2011). *Mécanismes de la représentation du pouvoir dictatorial dans le roman africain francophone après la période coloniale. Le cas d'Ex-père de la nation d'Aminata Sow Fall et Branle-bas en noir et blanc de Mongo Béti*, Mémoire de Master, Bowling Green State University
- Kitio A. F. (2019). *L'Afrique et les coups d'État ou l'illusion de la putsch-thérapie. Governance in Africa*, 1-3

- Kourouma A. (1998). *En attendant le vote des bêtes sauvages*, Paris. Éditions du Seuil
- Krings E. (1989). *Considérations sur l'État de droit, la séparation des pouvoirs et le pouvoir judiciaire*. *Journal des tribunaux*, Bruxelles, Bruylant, 30-31
- Le Petit Robert. (2002). Édition dirigée par Josette Rey-Debove et Alain Rey), Paris, Dictionnaires Le Robert
- Makouta-M'boukou, J. P. (1980). *Introduction à l'étude du roman négro-africain de langue française*, Abidjan, NEA
- Marcuse H. (1979). *La dimension esthétique. Pour une critique de l'esthétique marxiste*, Paris, Seuil
- Nganang P. (2007). *Manifeste d'une nouvelle littérature africaine : pour une écriture préemptive*. Paris, Hémisphères
- Sapiro G. (2014). *La sociologie de la littérature*, Paris, La découverte
- Sharp G. (2009). *De la dictature à la démocratie. Un cadre conceptuel pour la libération*, Paris, L'Harmattan
- Traore B. (1958). *Le théâtre négro-africain et ses fonctions*, Paris, Présence Africaine
- Vanoncini A. (1997). *Le roman policier*, Paris, PUF
- Viart, D. & Vercier, B. (2008). *La littérature française au présent*, Paris, Éd. Bordas

Autres

- Actes du colloque de Paris (1993). *Écriture et démocratie. Les Francophones s'interrogent*, Paris, Éd. Labor
- P.N.U.D. (2001). *Rapport mondial sur le développement humain*. Paris, La Découverte
- P.N.U.D. (2002). *Rapport mondial sur le développement humain*. Paris, La Découverte
- P.N.U.D. (2008). *Rapport mondial sur le développement humain*. Paris, La Découverte